

Château-d'Oex, septembre 2018

Communication aux membres et à la population

Par ce communiqué, les comités de Pays-d'Enhaut Tourisme et de Pays-d'Enhaut Région tiennent à vous confirmer que les travaux en vue de la fusion de leurs deux entités avancent bien. Les projets de statuts ont été adressés à un juriste et le contrat de fusion est en cours d'établissement.

Initialement, le calendrier prévoyait que les assemblées extraordinaires seraient convoquées cet automne. Toutefois, afin d'éviter de procéder à un bouclage intermédiaire des comptes des deux associations trois mois avant le bouclage annuel, il a été proposé de différer la date desdites assemblées au **jeudi 21 mars 2019**. La fusion interviendrait avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

Enfin, il est indispensable de relever l'importance que revêt ce projet pour l'avenir du Pays-d'Enhaut. En effet, le comité de pilotage est persuadé que la nouvelle structure gagnera en efficacité et sera à même d'accompagner au plus près les acteurs touristiques et économiques. A l'aube des nombreux défis qui s'annoncent, ce nouvel organe constituera sans aucun doute un atout indéniable en regroupant en son sein toutes les personnes qui oeuvrent pour un même objectif : l'avenir de notre belle région.